



Paiements BCNPay

Vos ordres de paiements doivent impérativement parvenir **au plus tard le vendredi 23 décembre** dans un point de vente BCN pour encore être exécutés en 2022.

En cas d'envoi par courrier postal, nous vous recommandons de les déposer au plus tard le mercredi 21 décembre en Courrier A.



Paiements BCN-Netbanking et Mobile banking

Si vous souhaitez que vos paiements soient exécutés en 2022, ils doivent impérativement être **saisis et enregistrés le jeudi 29 décembre au plus tard.**



Ouverture de nos points de vente

Vendredi 23 décembre : Ouvert selon l'horaire habituel

24, 25 et 26 décembre : Fermé

Mardi 27 décembre : Ouvert selon l'horaire habituel

Mercredi 28 décembre : Ouvert selon l'horaire habituel

Jeudi 29 décembre : Ouvert selon l'horaire habituel

Vendredi 30 décembre : Ouvert selon l'horaire habituel

31 décembre : Fermé

1^{er} et 2 janvier : Fermé

Dès le mardi 3 janvier : Ouvert selon l'horaire habituel

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes !